

République française
COMMUNE DE PONT DE MONTVERT - SUD MONT LOZERE
DEPARTEMENT de la Lozère

DE_2020_013

Séance du jeudi 16 janvier 2020

Membres en exercice : 27	Date de la convocation: 10/01/2020
Présents : 15	<i>L'an deux mille vingt et le seize janvier l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Alain JAFFARD,</i>
Votants: 15	
Pour : 15	
Contre : 0	<u>Présents</u> : Jean-Pierre ALLIER, Michèle BUISSON, Yves COMMANDRE, Albert DOUCHY, Christelle FOLCHER, François FOLCHER, Frédéric FOLCHER, Alain JAFFARD, Stephan MAURIN, Thierry MAZOYER, Dominique MOLINES, Michel RIOU, Gilbert ROURE, Yves SERVIERE, Jean-Paul VELAY
Secrétaire de séance: François FOLCHER	<u>Représentés:</u> <u>Excusés:</u> Laurent ARBOUSSET, Patrick BRUN, Gilles CHABALIER, Matthias CORNEVAUX, Gillian MC HUGO, Françoise THYSS <u>Absents:</u> François BEGON, Catherine BLACLARD, Paul COMMANDRE, Yves Elie LAURENT, Marie LION, Daniel MOLINES

Objet: Subvention exceptionnelle : Arbre aux abeilles, programme leader - DE_2020_013

Monsieur le Maire présente au Conseil le projet de l'Arbre aux Abeilles s'inscrivant dans un programme Leader.

Ce projet porte sur le développement et la mise en valeur de l'abeille noire dans sa zone endémique, au moyen de diverses actions comme : Programmer des visites de l'association et des ruchers sur 4 sites qui couvrent quasiment la totalité du territoire de la commune (St Maurice, le Viala, le conservatoire de l'abeille noire et les meillières.) Rajouter des panneaux d'information qui porteront à la fois sur l'abeille et son environnement, mais également le patrimoine et l'histoire de notre commune. Continuer les travaux d'aménagement. Installer de nouvelles ruches, etc.

Le projet a un coût global estimé de 38 396.52 €

Pour mener à bien ce projet, l'association recherche des co-financements publics qui lui permettront d'obtenir un financement européen via la Région. Le Conseil départemental s'est déjà engagé à participer.

Dans ce cadre, une subvention de 1500 € est demandée à la mairie.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

ATTRIBUE une subvention exceptionnelle de 1500 € à l'association l'Arbre aux Abeilles comme participation financière à son projet leader.

Ainsi fait et délibéré, au Pont de Montvert,
Les jours, mois et an que ci-dessus.
Le Maire, Alain Jaffard

